

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	5
Votants	41



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 073

Séance du 1^{er} juin 2022

Bacs de collecte : choix du prestataire

L'an deux mille vingt-deux, le premier juin 2022 à 19h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Faux-la-Montagne, au nombre de 37, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 24 mai 2022. Benjamin SIMONS a été désigné secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BAUCULAT Annick ; DEBAENST Catherine ; DUCOURTIOUX Stéphane ; DUGAUD Isabelle ; HAYEZ Marie-Françoise ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; MOINE Michel ; ROGER Thierry (arrivé à 19H20 pour le point 8) ; ROUGIER Bernard ; DURAND Serge ; TERNAT Didier ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe (départ à 19H40 après le point 7 et donne pouvoir à A DETOLLE) ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; LHERITIER Laurent ; VERONNET Jean-Luc ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à BERTIN Valérie ; COLLET-DUFAYS Céline à Michel MOINE ; HAGENBACH Nadine à Michel MOINE ; BŒUF Jacques à BERTIN Valérie ; A partir de 19H40 ESTERELLAS Philippe à DETOLLE Alain

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : BASCULAT Annick ; BOUQUET Benjamin ; MERIGOT Pascal ; LABOURIER Dominique ; FOUGERON Roger

Rappel du contexte :

Lors de sa séance du 26 janvier 2022, le Conseil communautaire a validé l'acquisition de bacs jaunes de collecte de recyclables secs, ainsi que le plan de financement et la demande de subvention DETR.

Objet de la demande :

Il s'agit d'approuver la consultation lancée sur devis, estimée à 15 500 € HT, c'est-à-dire inférieur au seuil des marchés sans formalités préalables, mais supérieur à la délégation octroyée à Mme la Présidente de 15 000 € HT.

La présente consultation porte sur l'acquisition de bacs jaunes de collecte de recyclables secs de 360 L et de 770 L. Plusieurs entreprises ont été consultées.

Deux candidats CONTENUR et SCHÄFER ont formulé une offre.



Éléments d'appréciation :

Les deux offres sont conformes aux différents documents à produire et aux critères demandés pour les spécifications techniques des bacs. L'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction du critère « prix ».

Ci-dessous le tableau comparatif des offres reçues suivant la consultation établie :

Candidats	SCHÄFER	CONTENUR
Prix Unitaire HT Bac 360 L	45,50 €	69,13 €
Prix Unitaire HT Bac 770 L	139,90 €	172,31 €
Classement	1	2

Un montant de 18 700 € TTC a été prévu en dépenses d'investissement au budget primitif, il est donc possible d'acquérir 20 bacs de 360 L et 100 bacs de 770 L au vu de l'offre de l'entreprise SCHÄFER pour un montant total de 15 550 € HT soit 18 660 € TTC.

Le Conseil Communautaire, au regard de la conformité de l'offre et son appréciation financière et technique *décide :*

- De **VALIDER** l'offre du candidat SCHÄFER pour un montant total de 15 550 € HT soit 18 660 € TTC
- **D'AUTORISER** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre et notamment le devis.

CONTRE : 0
POUR : 41
ABSTENTION : 0
Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 1^{er} juin 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

13 JUIN 2022

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

